

*Vincent Regnault, Avocat
Conseiller juridique principal
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR SDE ET PAR LA POSTE

Montréal, le 20 mars 2012

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande d'examen du rapport annuel pour l'exercice
financier terminé le 30 septembre 2011
V/dossier : R-3782-2011
N/dossier : 312-00505**

Chère consœur,

Nous souhaitons informer la Régie que Gaz Métro ne sera pas en mesure de déposer les réponses à la demande de renseignements n° 1 tel que prévu. Cette situation est occasionnée par une combinaison de facteurs tels que la relâche scolaire, la quantité de questions contenues à la demande de renseignements transmise, le nombre de personnes ressources impliquées à l'interne et l'importance de s'assurer que les réponses fournies répondent adéquatement aux demandes de la Régie.

Par conséquent, nous souhaiterions que la Régie accorde à Gaz Métro jusqu'au 23 mars, midi, afin de transmettre ses réponses.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Regnault

Vincent Regnault
VR/mb